

# VACANCES PASSION

## ARMENIE

### 09 jours / 08 nuits

### Du 02 au 10 Octobre 2020

REF : 600 126 01



#### JOUR 1 – VENDREDI 02 OCTOBRE 2020 : PARIS OU PROVINCE / EREVAN

Rendez vous à l'aéroport de Paris Roissy. Assistance aux formalités d'embarquement. (Possibilité de vols au départ de la province en demande)

Envol à destination d'Erevan sur vol direct Air France.

Arrivée à l'aéroport de Zvartnots à Erevan. Accueil par notre guide et chauffeur.

Transfert et installation à l'hôtel.

Nuit à l'hôtel.

#### Jour 2 – SAMEDI 03 OCTOBRE 2020 : EREVAN

##### **Petit déjeuner à l'hôtel.**

Visite guidée (en bus) d'Erevan qui s'étale comme un amphithéâtre de part et d'autre de la profonde entaille de la rivière Hrazdan. Visite du **musée Erébuni**, citadelle datant de l'époque de l'Ourartou. Au pied de la citadelle, un musée renferme les pièces, statuettes et objets rituels ou utilitaires découverts lors des fouilles.

##### **Déjeuner.**

Visite du **Matenadaran**, institut des anciens manuscrits. Visite à pied du **complexe architectural de Cascade**. *Cascade est un ornement original de la ville célèbre pour son architecture originale. Le monument se trouve adossé à une des collines d'Erevan, tout près de la place de France dans la perspective de l'Avenue du Nord et de la Place de la République.*

En fin de journée, découverte de la **statue Mère Arménie** dans le parc de la Victoire à Erevan pour prendre de belles photos du panorama de la ville.

**Dîner** et nuit à Erevan.

#### JOUR 3 DIMANCHE 04 OCTOBRE 2020 : EREVAN / ECHMIADZIN / ZVARTNOTS / EREVAN

##### **Petit déjeuner à l'hôtel.**

Départ pour **Echmiadzin**.



Découverte des ruines de la cathédrale de **Zvartnots** situées dans un environnement bucolique appelé le grenier à blé de l'Arménie. Visite de la cathédrale de **Zvartnots**.

Découverte de l'église **Sainte-Hripsimé** pour y admirer une partie de la liturgie arménienne. Puis visite de la cathédrale d'Echimiadzine (*visite de l'extérieur / intérieur en restauration*) qui renferme, entre autres, la résidence officielle du Catholicos Karékine II, chef suprême de l'Eglise arménienne. **Déjeuner**. Retour à Erevan.

Visite du **musée d'histoire d'Arménie** qui présente un intéressant panorama de la ville.

**Dîner** et nuit à Erevan.

#### JOUR 4 – LUNDI 05 OCTOBRE 2020 : EREVAN / KHOR VIRAP / ARENI / NORAVANK / ZOHRATS KARER / GORIS

##### **Petit déjeuner à l'hôtel.**

Départ vers Khor Virap. Visite du monastère, dominé par la silhouette de l'Ararat enneigé.

**Le monastère de Khor Virap** (XVII<sup>ème</sup> siècle) qui s'élève derrière de modestes remparts sur un petit tertre, parmi les vignobles et les vergers fertilisés par le fleuve Araxe tout proche, est bâti sur l'emplacement de la " fosse profonde " où fut emprisonné durant treize ans saint Grégoire l'Illuminateur (288-301) - le fondateur de l'Eglise arménienne.

Départ pour la région de Vayots Dzor. Visite de **l'Usine de vin à Aréni**. Le village est connu surtout pour les vins qu'on y produit. **Déjeuner**. Visite du **monastère de Noravank**, l'un des monuments les plus intéressants d'Arménie tant par sa conception architecturale médiévale que par son environnement naturel. Départ vers **Zohrats Karer ou Karahoundj**. Halte pour découvrir les champs de menhirs de Zohrats Kar. Les recherches scientifiques prouvent que **Karahoundj** est l'un des plus anciens observatoires du monde dont l'âge a été estimé à 7500 ans. Les pierres gigantesques trouées sont disposées dans un ordre strict qui permettait d'observer les étoiles.

Départ pour Goris. Arrivée à l'hôtel de Goris et installation.

**Dîner** et nuit à l'hôtel.

#### JOUR 5 – MARDI 06 OCTOBRE 2020 : GORIS / TATEV / SELIM / NORATOUS / SEVAN

##### **Petit déjeuner à l'hôtel.**

Départ vers Tatev.

Découverte du **monastère de Tatev** : cet édifice fut jadis le principal centre religieux de la province de Siounik. Perché sur une falaise dans un site remarquable, c'est l'un des plus vastes monastères d'Arménie. Il se situe au-dessus de la profonde vallée de la rivière Vorotan.

Grâce au téléphérique « **Les ailes de Tatev** » qui est le plus long au monde, vous pourrez arriver au monastère en 12 minutes. Ce téléphérique, baptisé « Ailes de Tatev », inauguré le 16 octobre 2010, permet de relier le village de Halidzor au Monastère de Tatev en traversant le canyon du Vorotan. La longueur du téléphérique est de 5 752 mètres.

Le téléphérique offre une belle vue sur le canyon de Vorotan. **Déjeuner**

Départ vers le col de Sélim. Visite du petit caravansérail de **Sélim**, situé dans les montagnes. Puis visite de **Noratous** et découverte du champ de Khachkars, croix de pierres typiquement arméniennes. Arrivée à l'hôtel de **Sevan** et installation.

**Dîner** au restaurant près de l'hôtel. Nuit

#### JOUR 6 - MERCREDI 07 OCTOBRE 2020 : SEVAN / GOSHAVANK / HAGHARTSIN / VIEUX DILIJAN / DILIJAN

##### **Petit déjeuner à l'hôtel.**

Visite du lac de montagne de **Sevan**, situé à 2000 m d'altitude. Célébré par les poètes, les compositeurs et les peintres, il concrétise, comme le mont Ararat, l'amour des Arméniens pour leur patrie. Visite des églises de l'île.

**Promenade en bateau d'une demi-heure sur le lac Sevan. (Selon conditions météo)**

Départ pour Dilijan. Puis visite du complexe monastique de **Goshavank**, fondé au XII<sup>e</sup> siècle par le moine et législateur mkhitar Gosh, auteur du premier code civil arménien.

**Déjeuner**. Visite de **Haghartsin**. C'est ici que l'on peut trouver une harmonie absolue entre la nature et les monuments. Le complexe monastique de Haghartsine est construit haut dans les montagnes et entouré de trois côtés par des gorges profondes.

Retour à Dilijan, visite de **l'ancienne ville de Dilijan**.

Puis installation à l'hôtel, **dîner** et nuit.

#### JOUR 7 – JEUDI 08 OCTOBRE 2020 : DILIJAN / HAGHPAT / SANAHIN / EREVAN

##### **Petit déjeuner à l'hôtel.**

Départ pour **la ville d'Alaverdi**.

**Alaverdi** est une ville minière construite dans le canyon du Debed. Il y avait principalement des mines de cuivre. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la mine a été vendue aux Français. Pendant l'ère soviétique, la ville s'est considérablement industrialisée. Visite du monastère de Haghat.



Le **monastère de Haghpat** s'organise autour de l'église Saint Nechan, St Grégoire l'Illuminateur et la Sainte-Mère-de-Dieu. Sur le territoire du monastère, il y a un grand nombre de khachkars splendides de XI-XIIIème siècles, dont le plus connu est le khachkar Saint Sauveur avec Jésus crucifié. **Déjeuner à Haghpat**. Visite du **monastère de Sanahin (13<sup>e</sup> siècle)**, qui appartenait aux seigneurs Kiurikian jusqu'au XII<sup>ème</sup> siècle. Il deviendra ensuite propriété des princes Zakarides, qui en feront leur panthéon. Les complexes monastiques de **Haghpat** et **Sanahin** étaient des centres spirituels et culturels d'Arménie où de nombreux manuscrits ont été écrits, copiés et enluminés. Les deux complexes monastiques sont classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Retour à Erevan. Arrivée tard le soir à Erevan.

**Dîner** et nuit à Erevan.

## JOUR 8 – VENDREDI 09 OCTOBRE 2020 : EREVAN / GARNI / GUEGHARD / EREVAN : MEMORIAL DU GENOCIDE

### **Petit déjeuner à l'hôtel.**

Départ pour Garni.

Découverte du **monastère troglodyte de Guéghard** (XIII<sup>e</sup> siècle), dissimulé au fond d'une vallée verdoyante. Ce haut lieu de l'art et de la spiritualité est constitué de constructions taillées dans la montagne, toutes imbriquées les unes dans les autres.

**Concert de musique spirituelle à Guéghard**. Acoustique formidable !

Visite de la **citadelle de Garni** qui est l'unique monument de la période hellénistique sur le territoire d'Arménie, et qui est célèbre pour son temple païen. Visite du temple dédié au dieu du soleil Mithra. **Déjeuner** dans une maison arménienne : préparation du pain Lavash arménien.

Retour vers Erevan. Visite du musée et du Mémorial du Génocide.

Découverte du **marché de GOUM** situé en centre ville pour les achats des fruits secs.

**Dîner d'adieu** et nuit à Erevan.

## JOUR 9 – SAMEDI 10 OCTOBRE 2020 : EREVAN / PARIS OU PROVINCE

Transfert vers l'aéroport d'Erevan. Assistance aux formalités d'embarquement.

Envol vers Paris sur vol direct Air France.

Arrivée à Paris Roissy. Récupération de vos bagages.

**\*\*\* Fin de nos services \*\*\***

*L'ordre des visites peut être soumis à certaines modifications pour des raisons de logistique. Cependant, l'ensemble des visites mentionnées au programme sera respecté.*

# VACANCES PASSION ARMENIE 09 jours / 08 nuits Du 02 au 10 Octobre 2020 REF : 600 126 01

DEPART ASSURE AVEC 15 PARTICIPANTS MINIMUM

<b>BASE CHAMBRE DOUBLE</b>	<b>1 239€</b>
<b>SUPPLEMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE(1)</b>	<b>+228€</b>
<b>SUPPLEMENT DEPART PROVINCE (2)</b>	<b>+80€</b>

(1) Selon disponibilité

## CE PRIX COMPREND

- L'assistance Vacances Passion au départ de Paris
- Les vols PARIS/EREVAN/PARIS sur vol direct Air France
- Les taxes aéroport : 100€ à ce jour et révisables jusqu'à l'émission des billets
- Les transferts aéroport / hôtel / aéroport en Arménie
- Un autocar climatisé et de bon confort pour tout le circuit
- Un guide francophone durant tout le séjour
- L'hébergement en chambre double en hôtels 4\*\*\*\* pendant 8 nuits selon le programme
- La pension complète du petit-déjeuner du jour 2 au diner d'adieu du jour 8
- Les billets d'entrées aux sites, monuments touristiques et musées mentionnés au programme
- Entrée pour le téléphérique de Tatev
- Promenade d'une demie -heure en bateau sur le lac Sévan
- Concert de musique spirituelle à Gueghard
- Eau minérale, café et thé à tous les repas
- L'assurance accident rapatriement
- Un carnet de voyage incluant un guide sur la destination

## CE PRIX NE COMPREND PAS

- Le pré/post acheminement de province
- Les dépenses personnelles
- Les pourboires aux guides et chauffeurs (3€ par personne, par jour soit 24€ environ)
- Les pourboires pour le port des bagages
- Les autres boissons aux repas
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans « ce prix comprend »
- Les éventuelles hausses de carburant
- La garantie annulation (+3.5% du montant total des prestations)

**Fermeture des inscriptions : 25/06/2020**

### FORMALITES POUR LES RESSORTISSANTS FRANÇAIS

Passeport **valable au moins 3 mois après la date de retour** est demandé aux ressortissants français adultes, enfants et bébés.

Pas d'obligation de visa si le séjour est de moins de 6 mois au total sur une durée de 1 an

### HORAIRES DE VOLS A CE JOUR (sous réserve de modification)

<u>ALLER = 02 OCTOBRE 2020 VOL AF 1060</u>		<u>RETOUR = 10 OCTOBRE 2020 VOL AF 1061</u>	
PARIS ROISSY	17H40	EREVAN	05H35
EREVAN	00H25 (le 03/10)	PARIS ROISSY	08H55

## EREVAN

### Diamond House hotel

<http://diamondhousehotel.am/>

### Royal Plaza hotel

<http://royalplaza.am/>

### Bass Boutique hotel

<http://bass.am/eng/>

## DILIJAN

### Best Western Paradise Dilijan hotel

<http://www.paradisehotel.am/>

### Dilijan Resort hotel

<http://www.hoteldilijan.am/>



**GORIS**

Diana hotel

<http://www.hoteldiana.am/>

Mirhav hotel

[http://www.armhotels.am/EN/Hotels/Details/mirhav\\_hotel\\_50](http://www.armhotels.am/EN/Hotels/Details/mirhav_hotel_50)

**SEVAN**

Best Western Bohemian Resort

<http://bohemianresort.am/>

# ARMENIE

21 rue Saint Fargeau – CS72021  
 75989 Paris Cedex 20  
 Tel : 01.43.58.95.92  
 Agrément Tourisme IM075100379



L'Arménie est un pays mythique qui émerveille au premier regard les visiteurs, en combinant de façon harmonieuse passé et présent. Elle possède une riche histoire étoffée de légendes et de mythes.

La diversité de la beauté des paysages de ce pays est stupéfiante. Chaque région d'Arménie laisse des impressions inoubliables aux amateurs de nature, d'architecture et à chaque visiteur.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**FORMALITES** : un passeport valable au moins 6 mois après la date de retour est demandé **aux ressortissants français, adultes, enfants et bébés**. Pour un séjour inférieur à 180 jours sur une période d'un an (dans le cadre d'une visite familiale, de tourisme ou d'affaires), il n'est pas requis de visa.  
 Les vaccinations diphtérie tétanos poliomyélite doivent être à jour avant tout séjour. Les vaccinations contre la fièvre typhoïde et l'hépatite A sont conseillées.  
**Attention** : *livret de famille et permis de conduire ne sont pas des pièces d'identité valides.*  
 Entre la date de parution de ce document et votre date de départ, des modifications peuvent intervenir : il est donc prudent de vous renseigner auprès de l'ambassade ou du consulat concerné.

**DECALAGE HORAIRE** : 3h de plus par rapport à la France en hiver, et en été seulement 2h.

**DUREE DU VOL** : environ 5h de vol de Paris (hors escales).

**CLIMAT** : L'été peut être très chaud, avec des températures pouvant monter jusqu'à 40°C, alors que dans certaines régions l'hiver est très rigoureux, les chutes de neige ne sont pas rares dans le nord.

TEMPERATURES a Erevan											
JAN.	FEV.	MAR.	AVR.	MAI.	JUI.	JUI.	AOU.	SEP.	OCT.	NOV.	DEC.
-8/1	-6/4	0/11	6/19	10/24	14/29	17/33	17/32	12/28	7/21	1/12	-4/4

**MONNAIE** : Le DRAM arménien. (Taux au 17/01/2020)  
 1,00 AMD = 0.00187824 EUR  
 1 EUR = 532, 414 AMD

**LANGUE PARLEE** : Arménien mais le russe est encore parlé dans l'ensemble du pays. Le français est peu pratiqué. L'anglais est très répandu notamment dans la capitale.

**RELIGION** : Plus de 90% des Arméniens appartiennent à l'église apostolique arménienne. Les 10% restants se répartissent entre catholiques, orthodoxes, juifs et yézidis.  
 D'une manière générale, l'Arménie est un pays très croyant où l'église occupe une place centrale.

**GASTRONOMIE** : La cuisine arménienne est un mélange de saveurs turques, persanes, russes, libanaises et grecques. Leur cuisine s'appuie sur la richesse des produits de saison dont les spécialités sont notamment : le pain traditionnel (le lavache), le dolma plat traditionnel préparé avec de la viande, du riz farcis dans des feuilles de vignes ou dans des légumes. Le khrorovats, brochettes de bœuf, d'agneau, de porc, de poulet bien marinés préalablement, et grillées.  
 Si le vin arménien est moins réputé que celui de la Géorgie, le pays produit en revanche un excellent cognac appelé ici le brandy.

**COURANT ELECTRIQUE** : 220 volts / 50 Hertz. Prises de courant type européen.

**TELEPHONE** : Pour téléphoner depuis la France : 00 374 suivi du numéro du correspondant incluant le code de la ville.  
 Depuis l'Arménie : 00 33 suivi du numéro du correspondant (sans le 0).

**ACHATS** : Le cadeau ou le souvenir le plus classique que vous pourrez choisir au cours de votre voyage est le tapis. Cet objet est presque culturel dans le pays, typique et très authentique.  
 Vous avez également les céramiques ou miniatures que dessinaient les moines.

Les boutiques, épiceries et stands sont ouverts du matin (vers 9h) jusqu'à la tombée de la nuit voire plus tard pour certains en été.

**BANQUES** : les banques généralement sont ouverts du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

En Arménie les distributeurs sont de plus en plus nombreux. Et les cartes bancaires sont de plus en plus acceptées mais par mesure de précaution, il est préférable d'avoir du liquide avant de quitter la capitale.

Les bureaux de change sont ouverts de 9h00 à 18h, et certains sont ouverts 24h/24.

Vous trouverez un bureau de change à votre arrivée à l'aéroport.

**POURBOIRES** : les pourboires ne sont pas obligatoires et restent à votre appréciation.

Ils restent cependant d'usage, il est « bien vu » de laisser un petit pourboire (de 5 à 10% du montant de l'addition) au personnel dans les cafés et restaurants.

Nous vous conseillons également de donner l'équivalent de 1.5€ par jour et par personne au chauffeur et 2€ par personne et par jour au guide local.

**FETES LOCALES** : les fêtes locales ou religieuses peuvent ajouter un intérêt à la connaissance du pays mais en contrepartie, entraîner une modification dans le bon déroulement de votre programme.

**Pâques** : la fête la plus importante du calendrier religieux arménien

**24 avril** : commémoration du génocide de 1915

**09 mai** : fête de la victoire et de la paix de 1945

**28 mai** : fête de la République

**5 juillet** : jour de la nouvelle constitution de 1995

**21 septembre** : Fête de l'indépendance

## A VOIR

**Gueghard (Monastère)** : Situé près d'Erevan, ce monastère est inscrit au patrimoine de l'UNESCO il a conservé pendant longtemps l'une des précieuses reliques de l'Eglise Apostolique Arménienne, la lance avec laquelle un soldat romain perce le flanc de Jésus crucifié.

**Garni** : la forteresse de Garni est l'un des monuments les plus importants arméniens de l'époque postérieure. Les rampants de forteresse ont été consolidés à l'époque d'Ourartou. A cette époque fut aussi construit le temple, étant le prototype du 1<sup>er</sup> siècle. Ouvert du lundi au dimanche de 10h à 21h en été et de 10h à 17h en hiver. L'entrée est payante.

**Tsitsernakaberd** : est un mémorial dédié aux victimes du génocide, situé sur les collines de la capitale arménienne, Erevan.

**Khor Virap** : située dans la région d'Ararat pas loin de la capitale. Il s'agit d'un monastère dominé par le mont d'Ararat. L'édifice présente des ornements typiques Khatchkars : croix, rosettes et disques de pierre commémoratifs gravés.

**La Cathédrale Sainte-Etchmiadzin** : inscrit au patrimoine de l'UNESCO, est le plus ancien édifice chrétien arménien. La cathédrale possède de beaux témoignages de la sculpture arménienne chrétienne avec le Saint Paul et Saint Thecle.

**Matenadaran** : est l'un des plus riches dépôts de manuscrit et de documents au monde. Situé à Erevan.

**L'ancienne ville de Dilidjan** : la ville de Dilidjan est une station climatique et thermale. Les moyens de traitement sont l'air pur des forêts et l'eau minérale « Dilidjan ». La ville est célèbre non seulement par ses centres de cure ou de repos, mais aussi par le grand nombre de monuments historiques.

**Monastère de Sanahin** : date du X<sup>ème</sup> siècle, inscrit au Patrimoine de l'UNESCO. Il est situé à Toumanian.

**Le lac Sevan** : est le plus grand lac de l'Arménie une véritable mer intérieure, il est possible de se baigner dans ce lac.

### Ambassade de l'Arménie

9 Rue Viéte

75017 Paris

Tel : 01 42 12 98 00

<https://www.ambassade-armenie.fr/fr/actualites/>



## INFORMATIONS COMMUNES A TOUS NOS VOYAGES

### AVANT LE DEPART



**FORMALITES POUR LES RESSORTISSANTS FRANÇAIS ADULTES, ENFANTS ET BEBES :** assurez-vous dès votre réservation que vous êtes en possession selon la destination des documents demandés (*autres nationalités : se renseigner auprès des consulats concernés et avant de partir en voyage, notez les coordonnées du consulat et ambassade de votre pays d'origine selon le pays de destination*)

Attention : livret de famille et permis de conduire ne sont pas des pièces d'identité valides.

Pour plus d'informations, consultez le site [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr).

Lorsque vous effectuez votre réservation, il est impératif de nous communiquer le nom d'état civil qui figure sur vos papiers d'identité.

Vacances Passion ne pourra être tenu pour responsable d'un départ rendu impossible pour cause de présentation de documents non valides.

#### **Attention : INFORMATION IMPORTANTE**

- la Carte Nationale d'Identité à validité prorogée (5 ans au-delà des 10 ans) pour les personnes majeures (+18 ans) par les mairies n'est pas toujours acceptée dans certains pays de la zone Europe.

À noter : certains pays acceptent les cartes nationales d'identité comme documents de voyage. Néanmoins, afin d'éviter tout problème au cours d'un voyage, le ministère des affaires étrangères recommande de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de validité dépassée (même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité).

Pour toute information, afin d'éviter les problèmes le jour des départs dans les aéroports, veuillez consulter les formalités sur le site <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>,

#### **Attention : INFORMATION IMPORTANTE**

##### **A PARTIR DU 15 JANVIER 2017**

L'enfant mineur (de moins de 18 ans) qui voyage à l'étranger *sans être accompagné* de l'un de ses parents *doit présenter les 3 documents* suivants (voir site [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922))

1/ Pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport (suivant la destination)

2/ Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale (Autorisation de Sortie de Territoire : AST)

3/ Photocopie du titre d'identité du parent signataire

#### **Attention : INFORMATION IMPORTANTE**

Lorsqu'un enfant mineur voyage avec l'un de ses parents mais ne porte pas le même nom de famille, il doit être présenté obligatoirement le livret de famille prouvant la filiation.

#### **Attention : INFORMATION IMPORTANTE**

Il faut impérativement vérifier à l'aéroport et avant les contrôles que votre carte d'embarquement corresponde à votre identité .

**CONSEIL** : Garder en permanence ses documents d'identité sur soi. Photocopiez vos documents d'identité et laissez cette copie dans votre bagage ou tout autre endroit que les originaux ET/OU numérisez ces documents (ils seront ainsi accessibles par internet). Cela vous facilitera les démarches en cas de perte ou vol.

**σ APIS** : la procédure APIS (Advanced Passenger Information System) est une procédure de sûreté qui consiste à transmettre aux autorités d'immigration de certains états, des informations concernant tous les passagers et les membres de l'équipage. Il s'agit des données figurant sur votre passeport ainsi que des données complémentaires (adresse et téléphone de destination, numéro de visa ...) à nous fournir. Ces autorités exigent



la totalité des informations requises. Lors de la réservation, la transmission de ces informations, indispensables pour le voyage, vous évitera des difficultés au départ et à l'arrivée de ces pays. Le passage aux filtres d'immigration est normalement amélioré à l'arrivée. Nous vous remercions donc de nous transmettre lors de l'inscription : nom/prénom/date de naissance/nationalité / n° de passeport/genre monsieur ou madame/lieu d'émission/date d'émission/ la date d'expiration du passeport.

 **SANTÉ** : Avant de partir dans un pays de l'Union Européenne, pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie, délivrée par votre caisse d'Assurance Maladie, afin de bénéficier de la prise en charge des soins médicaux nécessaires au cours de votre séjour. Cette carte est valable un an, chaque personne de la famille doit avoir sa propre carte y compris les enfants de moins de 16 ans. Prévoir un délai d'obtention de 4 semaines.

Adressez-vous directement auprès de votre centre de Sécurité Sociale

Pour plus d'informations, consultez les sites [www.travhealth.fr](http://www.travhealth.fr) et [www.msf.fr](http://www.msf.fr).

Hors des pays de l'Union Européenne, y compris dans les territoires d'outre-mer où votre protection sociale n'est pas assurée, nous vous conseillons de souscrire une assurance assistance complémentaire auprès d'un organisme compétent.

Il vous appartient de vérifier votre condition physique avant le départ, de vous munir de vos médicaments habituels et d'entreprendre d'éventuels traitements préventifs (paludisme...).

**ASSURANCES** : l'assurance assistance-rapatriement est incluse dans nos tarifs. Nous vous conseillons de souscrire une garantie annulation et une assurance bagages.

**Le contrat d'assurance inclus dans votre voyage assure une prise en charge des frais médicaux et d'hospitalisation à concurrence de 8000€ (voir notice assurance), nous interroger si vous souhaitez une prise en charge d'un montant supérieur.**

**RESPONSABILITE DE VACANCES PASSION** : Vacances Passion agit en qualité d'intermédiaire entre l'adhérent et les compagnies de transport, les hôteliers et autres prestataires de services. Elle décline toute responsabilité quant aux modifications de programme et de transport dues à des cas de force majeure : mouvements de grève, changement d'horaires imposés par les transporteurs ferroviaires, maritimes, aériens ou routiers, troubles politiques intervenant dans le pays d'accueil, catastrophes naturelles, problèmes météorologiques.

## TRANSPORT

 **MOYENS D'ACCES AUX AEROPORTS**: consultez les sites internet des aéroports. Par exemple [www.aeroportsdeparis.fr](http://www.aeroportsdeparis.fr)



**PRE-POST ACHEMINEMENTS** : les vols domestiques peuvent se faire la veille du départ. Les frais d'hébergement du lieu de départ et de retour des vols internationaux sont à votre charge. Pour les transferts aller et retour entre les aéroports ou les gares d'arrivée et de départ sont à votre charge. Par ailleurs, un changement d'aéroport pouvant se produire à Paris, les éventuels frais de navette, taxi ou autres seront à votre charge.

### ATTENTION :

1/ Certaines compagnies (régulières ou charters) font payer les prestations à bord (boissons, collations, etc.)

2/ **INFORMATION DU 01/11/16** : Les compagnies aériennes de par le monde adoptent progressivement l'interdiction à bord des avions tout Samsung Galaxy Note 7, qu'il soit éteint ou non, **SOUS PEINE DE CONFISCATION** au moment de l'embarquement.



**CONVOCAION DE DEPART** : pour certains vols charters, les horaires sont connus très tardivement. Votre convocation vous sera alors adressée par courrier séparé 2/3 jours avant le départ. Des vols charters peuvent être des vols de nuit, avec des horaires imposant quelques contraintes.

Des modifications d'horaires peuvent intervenir après réception de votre convocation, vous serez alors informés par courrier (si le délai le permet) ou par téléphone, fax ou télégramme téléphoné.

**Les vols réguliers ou charters peuvent être directs (avec ou sans escale) ou comporter une ou plusieurs escales avec changement d'appareils. Les vols spéciaux pouvant opérer de nuit tant à l'aller qu'au retour, les premières et dernières nuits pourront donc être écourtées.**

Attention : informez nous, si besoin est, de l'adresse et du numéro de téléphone où vous pourrez être joint 24/48 h avant le départ.



**VOL RETOUR** : dans la majorité des cas les horaires de votre vol retour sont à reconfirmer sur place, auprès de notre correspondant (information sur votre billet ou par le guide ou représentant local, ou affichage à l'hôtel), 48 heures avant votre retour. En raison de conditions climatiques défavorables ou toute autre contrainte technique ou de rotation imposée par les transporteurs, nous ne pouvons assurer que les vols de retour à Paris s'effectuent toujours au même aéroport que celui du départ. Les frais éventuels (taxi, navette...) restent à votre charge.



**RETARDS / ANNULATION / REFUS D'EMBARQUEMENT AERIENS** : la surcharge notoire des aéroports ainsi que l'encombrement de l'espace aérien génèrent bien souvent des retards, totalement indépendants de la volonté des compagnies aériennes et de Vacances Passion. Par ailleurs, les autorisations de décollage et d'atterrissage sont du ressort exclusif des aéroports en fonction des plans de vols, qui peuvent être modifiés à tout moment.

Pour se faire rembourser et/ou indemniser, les passagers doivent conserver tous leurs documents de vol (cartes d'embarquement, étiquettes bagages, attestation d'annulation, de retard ou de refus d'embarquement), ainsi que les factures des frais éventuels qu'ils pourront engager en attendant leur vol de remplacement (hôtel, restaurant, transport).



**DUREE DU VOYAGE** : nos programmes indiquent toujours la durée du voyage à compter de l'heure de convocation à l'aéroport ainsi que le nombre de nuits sur place dans le pays de destination et jusqu'au jour de retour. Il convient de considérer que le premier et le dernier jour de votre voyage seront consacrés au transport international.

**HORAIRES DES VOLS** : compte tenu de l'organisation des rotations des avions, l'arrivée le jour 1 peut être très tardive voire dans la nuit ou très matinale; de même au retour, le vol peut avoir lieu tôt le matin, d'où un départ du lieu de séjour dans le courant de la nuit ou très tard le soir. Cette éventuelle contrainte peut devoir être imposée soit à l'aller soit au retour, soit même dans les deux cas. Dans le cas, l'hébergement sera mis à disposition pour le nombre de nuits initialement réservé, quelle que doive en être l'utilisation, et selon la règle internationale de l'hôtellerie



**BAGAGES** : la franchise "bagages" en soute, sauf exception mentionnée, est de 20 kg par personne sur vol régulier et 15 kg sur vol charter. Tout dépassement fera l'objet d'un supplément à régler à l'aéroport auprès de la compagnie aérienne. Il vous est recommandé d'identifier vos bagages à l'aide des étiquettes fournies à l'intérieur de votre carnet de voyage.

Les bagages subissent très souvent de mauvais traitements lors de leur chargement dans les soutes des avions. C'est pourquoi, nous vous conseillons vivement d'utiliser des valises rigides, fermant à clef (afin de vous protéger contre d'éventuels vols d'objets).

Les bagages confiés à une compagnie aérienne sont couverts par l'assurance de la dite compagnie à des conditions notifiées sur votre billet de passage.

En cas de livraison tardive de bagages, conserver toutes les factures originales correspondant aux dépenses de première nécessité effectuées à destination.

En cas de détérioration ou perte de bagages placés sous la responsabilité de la compagnie aérienne, il est indispensable d'effectuer immédiatement une déclaration auprès du transporteur et de conserver l'original du ticket de bagage collé sur le billet d'avion ou la contremarque ainsi que l'original de la déclaration.

Pour toute intervention auprès de la compagnie aérienne, il vous sera demandé les documents originaux (étiquette du bagage, billet d'avion, carte d'embarquement, constat d'irrégularité bagage)



**TRANSPORT** : les prix sont forfaitaires et tiennent compte du temps du voyage dans la durée globale du séjour. Il convient de considérer que le premier et le dernier jour de votre voyage seront consacrés au transport international.



**AUTOCAR** : Dans la plupart des cas, une seule porte à l'avant et pas de WC.(sauf mention contraire)



**ANIMAUX** : Non tolérés pour les voyages de groupe

## HEBERGEMENTS

**HEBERGEMENT** : selon l'usage international, les chambres sont mises à disposition des clients à partir de midi (dans la pratique 14 heures compte tenu du passage du service de nettoyage), et doivent être libérées le jour du départ à midi. Cette règle s'applique, sauf exception locale, quelles que soient les heures d'arrivée et de départ des clients.

 **CLASSIFICATION DES HOTELS** : les catégories d'hôtel mentionnées sont exprimées suivant les catégories équivalentes aux normes locales.

 **CHAMBRE INDIVIDUELLE** : «Les chambres individuelles sont accordées en nombre limité et toujours sur demande. Bien que de confort quelquefois inférieur ou moins bien situées, elles donnent toujours lieu à un supplément. Le supplément chambre individuelle sera perçu même dans le cas d'inscription en chambre double si l'occupation en base double n'a pas pu être réalisée ».

  **CHAMBRE TRIPLE OU QUADRUPLE** : la chambre est souvent une chambre double avec adjonction d'1 ou 2 lits supplémentaires (lit de camp ou canapé), et rarement une chambre spacieuse prévue pour 3 ou 4 lits.

 **CLIMATISATION** : dans les hôtels, pour des raisons d'économie ou de distribution d'énergie, il peut arriver que la climatisation ne soit disponible que quelques heures durant la journée et la nuit.

## RESTAURATION

 **BOISSONS** : les boissons aux repas ne sont pas incluses (sauf mention contraire liée à votre achat). Dans la plupart des pays (Espagne, Afrique, Egypte, Vietnam ...) les hôteliers ne fournissent pas d'eau en carafe. Seules des bouteilles d'eau minérale payantes vous seront proposées.

**PANIER REPAS** : Durant les séjours vous pouvez éventuellement et sous réserve de l'acceptation de l'hôtel et de son fonctionnement demander la fourniture de panier repas en remplacement du déjeuner. Seules les denrées non périssables peuvent être fournies comme les conserves, biscuits, aliments déshydratés, charcuteries stabilisées (jambon sec, saucisson), fromage à pâte pressée cuite (de type gruyère), les fruits et légumes crus entiers, les œufs durs en coquille. Les paniers repas ne sont donc pas variés.

 **TABLE** : Sauf mention contraire la pension complète (si incluse) débute le dîner de la première nuit et s'achève avec le petit déjeuner de la dernière nuit, et ce quels que soient les horaires d'arrivée et de départ des hôtels. La demi-pension (si incluse) comprend le logement, le petit déjeuner et un repas par jour, généralement le dîner. Ces repas peuvent être fournis aussi bien au cours d'un vol, au cours d'une excursion, d'un pique-nique ou à l'hôtel (sauf mention contraire dans le programme

## GUIDES /EXCURSIONS/ENFANTS

**ACCOMPAGNEMENT** : Durant les visites programmées vous serez assistés par un guide accompagnateur et /ou des guides locaux francophone.

**EXCURSIONS EN OPTION RESERVEES PAR VOS SOINS SUR PLACE** : les excursions à la journée sont généralement proposées avec un déjeuner inclus, sans pour autant que le repas compris dans le service hôtelier puisse faire l'objet d'un quelconque remboursement.

 **FETES LOCALES** : les fêtes locales ou religieuses peuvent ajouter un intérêt à la connaissance du pays mais en contrepartie, entraîner une modification dans le bon déroulement de votre programme.

 **POURBOIRES** : les pourboires témoignant de votre satisfaction sont toujours laissés à votre appréciation. Selon la destination ils peuvent représenter une véritable source de revenus. Attention, dans de nombreux pays le pourboire est devenu une institution (USA, Egypte, Chine, Vietnam ...) et est équivalent environ à 3€/jour/personne pour le guide + le chauffeur de car



**MINICLUB** : les horaires et dates d'ouverture sont donnés à titre indicatif et sujets à modification sur place. L'organisation des activités reste soumise à un nombre minimum de participants.

## DIVERS

**SEJOUR AVANT OU APRES SAISON** : bien que certains hôtels soient ouverts très tôt ou très tard dans la saison, nous signalons que souvent, les activités annexes de certaines stations (galeries, cinémas, discothèques ...) font défaut en dehors de la haute saison.

♥ **SOUHAITS PARTICULIERS** : nous vous remercions de nous faire connaître vos souhaits particuliers au moment de votre inscription. Nous signalerons vos souhaits au prestataire, mais en aucun cas il ne s'agit d'un engagement de notre part de les satisfaire et notre responsabilité ne saurait être engagée. La non satisfaction de ces demandes ne saurait en aucun cas être un motif d'annulation.

**ASSURANCES** : nous vous rappelons que les pertes d'objets, les vols dans les véhicules, les bijoux, les objets de valeur et les espèces ne sont pas couverts par notre assurance.

Tous les participants à un voyage ou à un séjour bénéficient d'une assistance.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de la Mutuelle.



**CONSEILS** : Conservez les coordonnées de notre correspondant local lors de votre séjour. En effet, si vous rencontrez un souci à votre arrivée ou lors de vos vacances, veuillez le contacter immédiatement. Tout problème doit trouver sa solution sur place. En cas de nécessité contactez rapidement nos services.

**COURRIER** : Afin de vous assurer que vos cartes postales ou courrier au départ de l'étranger arrivent bien aux destinataires, il est préférable de les envoyer depuis une poste ou une boîte aux lettres plutôt que de demander à une réception d'hôtel.

**FICHE D'APPRECIATION** : dans le souci de l'amélioration constante de nos réalisations, les remarques de nos participants nous sont précieuses. C'est pourquoi, nous vous remercions par avance, de bien vouloir retourner au "Bureau Qualité" votre fiche d'appréciation.